

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

8 1.083

Objet

DECISION MODIFICATIVE DE
CREDITS - EXERCICE 1980

DATE DE CONVOCATION

19 JUIN 1981

DATE D'AFFICHAGE

19 JUIN 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 26

POUR : 26

CONTRE :

ABSTENTION :

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

- 6. JUIL. 1981

ROCHEFORT-S/MER (Côte-Meuse)

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT UN
le VINGT SIX JUIN à 19 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUCHET
BUJARD, DUFOUR, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN,
MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, TAP, PELLETIER,
CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BOUTET par M. LIS, M. PAPEAU par M. GUICHAOUA
M. VIAUD par M. PELLETIER M. DUFEIL par M. BOISARD
Mme TACQUET par M. BUIJARD M. POUGET par M. MONTRON

Absents : MM. BERLAND

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

Lors de l'établissement du compte administratif de l'exer-
cice 1980, il s'est avéré nécessaire de modifier deux imputations,
comme suit :

En opérations directes

901.10/2101 - Acquisition de terrains	+ 10 000 F
901.5 /2101 - Acquisition de terrains	- 10 000 F

	0

En opérations indirectes

Chapitre 961.42

931 - Frais de personnel permanent	+ 228 455,19 F
------------------------------------	----------------

Chapitre 967.60

931 - Frais de personnel permanent	- 228 455,19 F

	0

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE :

de modifier comme suit , les crédits budgétaires de l'exercice 1980 :

En opérations directes

901.10/2101 - Acquisition de terrains	+ 10 000 F
901.5 /2101 - Acquisition de terrains	- 10 000 F

	0

.../...

En opérations indirectes

Chapitre 961-42

931 - Frais de personnel permanent + 228 455,19 F

Chapitre 967.60

931 - Frais de personnel permanent - 228 455,19 F

0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre, MM les Membres présents.


SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

- 6 JUIL 1981

Délibération Exécutoire
Art. L121 31 du C. des C. nes



Pour extrait conforme,
Le Maire,


Pierre LIS